

Chemin faisant...

A - La clairière

Chemin faisant, vous pourrez découvrir beaucoup d'essences d'arbres : le pin Sylvestre, le bouleau, le chêne, le pin Veymouth, le chêne rouge... Au fil des saisons, les arbres vous offriront des couleurs différentes et de jolis paysages.



La clairière est le lieu idéal pour observer la nature et faire une courte pause.

B- Panorama sur le Revermont

En sortant du chemin forestier, vous avez une vue panoramique sur le Revermont.

De gauche à droite, on repère : le Mont Myon, le Mont Châtel et le Montfort.

Le Mont Myon (663 m) , qui veut dire « au milieu de la terre » délimite d'un côté le massif du Revermont et de l'autre la plaine de la Bresse.

Sur le Mont Châtel (610 m) , son voisin, se dressait autrefois un château .

Sur le Montfort, on trouve une chapelle au toit de lauze datant du XIVe siècle.

Chemin faisant...

C - Le plan d'eau de la Grange du Pin

Site avec un plan d'eau ouvert au public toute l'année (pêche, jeux d'enfants, terrain de boule, basket, foot, volley, ping-pong, parcours aventure...), un camping et un restaurant. Aire de pique-nique, baignade gratuite et surveillée en juillet et août.



Des topoguides de la randonnée sont disponibles en mairie, ainsi qu'en téléchargement sur le site internet de l'USEP 01, rubrique « Chemins buissonniers »



La randonnée de la forêt sauvage



Au départ de l'école de Saint-Etienne-du-Bois



La randonnée de la forêt sauvage

Longueur : 7,600 km

Temps : 2 h 00

Difficulté : Facile

Chemin faisant ...

A. La clairière

B. Les monts du Revermont

C. La Grange du Pin

Remerciements :

L'équipe enseignante

Les élèves

Mairie de Saint-Etienne-du-Bois,
Communauté de communes de Trefort-en-Revermont

Les randonneurs de Meillonas

USEP 01



Descriptif du parcours

- Prendre la rue du champ de foire jusqu'au stop
 - Tourner à droite et poursuivre jusqu'au bout de l'allée des écoliers.
 - Au stop, tourner à droite, chemin du stade.
 - Prendre le chemin de Morteveille à gauche pendant 600 mètres puis à droite prendre le chemin forestier.
 - Le chemin tourne ensuite à angle droit vers la gauche.
 - Poursuivre dans la forêt jusqu'au croisement.
 - Tourner à gauche sur le chemin caillouteux puis après 150 mètres, tourner à droite et suivre la trace herbacée. (Si celle-ci est trop boueuse, prendre l'allée parallèle précédente).
 - Continuer jusqu'à l'intersection avec la route goudronnée (vue panoramique sur le Revermont) et tourner à gauche sur cette route.
 - A la patte d'oie, suivre la « route du plan d'eau » à droite.
 - Prendre le 1^{er} chemin à droite qui descend (si le chemin est barré au niveau de la ferme, n'hésitez pas à ouvrir et refermer derrière vous (chemin communal).
 - Continuer jusqu'aux bâtiments de l'ADAPEI.
 - Poursuivre en face entre les 2 serres.
 - Juste après les serres, à gauche, prendre la trace qui descend dans la forêt.
 - Tourner à droite à la 1^{ère} intersection et marcher sur cette trace qui descend puis remonte.
 - Prendre le 1^{er} chemin à gauche.
- Vous arrivez à l'extrémité du plan d'eau.
Si vous tournez à gauche, vous arrivez au camping.
Si vous prenez à droite, vous passez sur le pont flottant et arrivez vers l'accrobranche.